



Demarches et consequences pour une pension?

Par **titisse**, le **07/08/2009** à **14:24**

Bonjour,

il y a un an je me suis separer et j'ai demenager avec mes enfants depuis g droit a l'allocation de soutient familliales mais je doit engager une action en justice afin de pouvoir continuer a recevoir cette allocation

je ne sais pas ou est le pere de mes enfants ni meme si il aurait les moyen de payer une pension

et je voudrais savoir si a cause de cette demarche il aurais le droit de reapparaitres ds la vie des enfants apres huit mois d absence?